



Les Brèves de l'AFE - n° 41

Du 16 au 31 septembre 2009

Revue de presse

Cette revue de presse est un relevé de ce qui a été vu dans la presse écrite ou sur le web. Elle n'exprime pas le point de vue de l'AFE. Si vous souhaitez réagir sur un article, écrivez-nous à afe@afe-eclairage.com.fr

« L'intégration de puissance n'est plus un vain mot depuis quelque temps et associer les circuits de commande sur une puce de puissance, à défaut d'améliorer les performances pures, permet de réduire l'encombrement et peut-être aussi d'augmenter la fiabilité ». C'est dans cette optique que Tower Semiconductor et GrandTek viennent de signer un accord portant sur une technologie 700 V. L'objectif est de pouvoir proposer à des applications d'éclairage industriel à LED la possibilité d'intégrer une conversion alternatif/continu.

(Electronique International - septembre 2009)

Agir pour l'environnement et l'ANPCEN lancent le 24 octobre prochain (jour du passage à l'heure d'hiver) la première édition du « jour de la nuit », en partenariat avec le ministère de l'environnement. Cet événement a pour objectif de sensibiliser le public aux conséquences des nuisances dues à la lumière. Il prendra la forme de plusieurs manifestations locales (66 à ce jour) telles que l'extinction d'une partie de l'éclairage public, des observations d'étoiles, etc.

(Actu-Environnement - 11 septembre 2009)

Note de l'AFE : On peut être vertueux tout au long de l'année. L'AFE propose dans son guide « Efficacité énergétique en éclairage public » des solutions pour limiter les nuisances et optimiser l'efficacité énergétique des installations. Une comparaison y est également faite entre différents types de solutions. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'AFE, ou [cliquez ici](#).

« L'éclairage excessif » sera bientôt réglementé. L'article 41 de la loi environnement dite « Grenelle 1 », du 3 août 2009 indique : « les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne, feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation ». L'article 66 du projet de loi Grenelle 2, en discussion au Sénat, prévoit lui que l'Etat pourra encadrer par un décret les différents types d'éclairage.

(La lettre du Maire - 15 septembre 2009)

Note de l'AFE : Une norme AFNOR sur la limitation des nuisances lumineuses est actuellement en projet. Elle permettra aux concepteurs de concevoir des solutions d'éclairage respectueuses de l'environnement. Cette norme est en phase avec la méthode de calcul du halo lumineux décrite dans le guide de l'AFE : « Les nuisances lumineuses dues à la lumière » que vous pouvez trouver sur notre site Internet ou en [cliquant ici](#). Ce guide, en donnant la parole à des biologistes, aborde également la problématique liée à l'exposition de la faune et de la flore.

Au nombre de 17, les terres rares sont des éléments chimiques utilisés depuis les années 70 dans la mise en œuvre des technologies les plus avancées : pots catalytiques, batteries, lampes fluorescentes compactes, etc. Selon le journal spécialisé « Metal Pages », la demande en terres rares pourrait augmenter de 50 % par an d'ici 2015.

Avec 97 % de la production mondiale, la Chine contrôle le marché mondial et impose, depuis 1998, des quotas d'exportation. Cette pression s'accroît fortement actuellement : sur les 6 premiers mois de l'année, les exportations ont été réduites de 35 %. La Chine favoriserait ainsi sa consommation intérieure et ferait monter les prix afin de pallier la baisse engendrée par la crise du secteur de l'automobile (fortement consommateur de terres rares).

(Usine Nouvelle - 17 septembre 2009)

« Au vif intérêt suscité par l'impressionnante progression des LED, ces dernières années, commence à succéder un certain scepticisme ». Cela provient des écarts constatés entre les performances annoncées par les fabricants de LED et celles obtenues par les intégrateurs après montage dans un luminaire. En effet, les trois caractéristiques fondamentales des sources (durée de vie, flux et rendement) peuvent varier considérablement pour les LED en fonction de leur température de fonctionnement et du courant direct qui leur est appliqué.

(Electronique internationale - 17 septembre 2009)

Spécialisée dans la fabrication d'éclairage industriel, l'entreprise DIETAL « ne pourra sans doute pas poursuivre son activité au-delà du mois d'octobre, faute de trésorerie suffisante » selon son administrateur judiciaire. « Si aucun repreneur ne se manifeste, elle pourrait définitivement fermer ses portes ».

(Le Patriote - 17 septembre 2009)

Le montant annuel de la facture d'électricité des 230 magasins Carrefour de France est de 60 millions d'euros. Sachant que l'éclairage représente 22 à 24 % de la consommation, l'enjeu est de taille.

(LSA- 24 septembre 2009)

Programmée par un règlement européen, la disparition progressive des lampes à filament a débuté le 1^{er} septembre dernier. Le but de ce règlement : diminuer de 14 % la consommation électrique liée à l'éclairage en 2020 sachant que, si rien ne se passe, cette consommation devrait naturellement augmenter de 20 %.

Pour remplacer les lampes éliminées, il existe trois technologies plus économiques et durables expliquent George Zissis et Bernard Duval, respectivement président du centre AFE Midi-Pyrénées et délégué général de l'AFE : les lampes halogènes haute efficacité, les lampes fluocompactes et les lampes à LED. Ces dernières sont les plus durables, mais ne permettent pas encore le remplacement des lampes à incandescence de forte puissance.

(Face au risque - sept. / Journal Toulousain – 10.09 / Electronique Internationale – 17.09 / [Maison à part](#) – 24.09 / [TL'Humanité](#) / [France Info](#) – 26.09 / [Actualité-NewsEnvironnement](#) – 28.09 / [Usine Nouvelle.com](#) / [Enerzine](#) / [FEDRE](#) - 29 septembre 2009)

Le département de l'énergie américain a lancé un concours en mai 2008. Objectif : remplacer la lampe à incandescence de 60 W par une lampe à LED de moins de 10 W (avec un éclairage aussi « chaleureux ») dont la durée de vie serait de 25 000 heures. De plus, 75 % de la lampe doit être construite aux Etats-Unis. Le premier fabricant à produire cette fameuse lampe remportera 10 millions de dollars. Philips vient de soumettre un prototype au gouvernement.

([Cyberpresse](#) / [LedMagazine](#)- 24 septembre 2009)

Alain Maugard, après 15 années passées à la présidence du CSTB, prend la direction de Qualibat, organisme de qualification et de certification des entreprises de construction. Il remplace Pierre Chemillier qui occupait ce poste depuis 1999.

(BatiActu – 25.09 / Les Echos - 28 septembre 2009)

Note de l'AFE : Alain Maugard a également été président de l'Association française de l'éclairage de 1997 à 1999. L'AFE lui transmet ses vives félicitations pour cette nouvelle nomination.

Le 27 septembre 2009, Henri Proglio, actuel président de Veolia Environnement, a été désigné par le Conseil d'administration d'EDF pour succéder à Pierre Gadonneix à la tête du groupe.

(La Tribune / Le Figaro - 28 septembre 2009)

Prochaines manifestations AFE (Pour vous inscrire en ligne à ces événements : RDV sur les pages régionales de www.afe-eclairage.com.fr)

15 octobre 2009 – 19 h 30

Lieu : Mairie de Billom (63)

Type de manifestation : Manifestation, avec le CLIC sur l'éclairage et la santé en milieu médical et d'accompagnement à domicile

Centre Régional AFE Auvergne Limousin Berry

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

22 octobre 2009 – 14 h 00

Lieu : Espace Hamelin (75)

Type de manifestation : Colloque AFE – CIE France : Florilège des interventions françaises faites à la CIE à Budapest : « Eclairage et lumière 2009 : LED »

AFE Nationale

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

22 octobre 2009 – 17 h 00

Lieu : Grand Parc du Puy du Fou

Type de manifestation : Conférences "Eclairage, Lumière et Santé" par Christian Corbé, Président de l'AFE et "la terre vue de l'Espace" par l'astronome Patrick Baudry. Puis visite d'une reconstitution d'un Bourg 1900 dans le Grand Parc du Puy du Fou (animation et lumières). Un moment de convivialité au "bistrot du Bourg 1900", clôturera cette soirée.

AFE Ouest Atlantique

[Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Brèves en passant

- **Toute l'actualité de l'éclairage est dans la revue LUX.** Pour vous abonner ou recevoir un spécimen gratuit, rendez-vous sur www.lux-editions.fr. Retrouvez les sommaires des derniers numéros dans la rubrique documentation du site de l'AFE

- **Nouvelle formation AFE** : Logiciel de calcul en éclairage - 2/3 Décembre 2009. Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, [cliquez ici](#), ou rendez-vous sur le site www.afe-eclairage.com.fr, rubrique actualité.

- **Filière de collecte et de recyclage des Luminaires** : Récyclum et le Syndicat de l'éclairage réalisent une opération test en région Rhône-Alpes. Une présentation de cette démarche est disponible en ligne, dans la rubrique documentation du site de l'AFE.



- **Nouveau Point de vue de l'AFE** : « LED ou Lampes en éclairage public ? » est à télécharger gratuitement sur le site de l'AFE, rubrique documentation, ou en [cliquant ici](#). Vous pouvez également donner votre Point de vue sur le forum de l'AFE, en [cliquant ici](#).

- **Colloque AFE sur la réglementation EuP** : l'AFE organisait une journée consacrée à l'EuP le 29 septembre dernier. 200 personnes ont assisté à la matinée, dont le thème portait sur le volet domestique de cette réglementation. L'après-midi a réuni tout autant de participants autour du volet professionnel et des efficacités énergétiques en éclairage intérieur et extérieur. Les présentations faites lors de cette journée sont disponibles sur le site de l'AFE (rubrique documentation ou en [cliquant ici](#)).

Association française de l'éclairage • Loi 1901

17, rue de l'Amiral Hamelin • 75783 PARIS Cedex 16 • Tél : +33 (0)1 45 05 72 00 • Fax : +33 (0)1 45 05 72 70

Site internet : www.afe-eclairage.com.fr • e-mail : afe@afe-eclairage.com.fr